

Le lundi 29 mars 2021,

Situation sanitaire critique inchangée au lycée Blaise Cendrars

Nous, enseignant.e.s du lycée Blaise Cendrars faisons état ce lundi 29 mars 2021 d'une situation sanitaire alarmante dans notre établissement. En effet, nous comptons ce matin : cinq classes en éviction (nombre d'élèves positifs indéterminé) et au moins deux nouveaux cas positifs parmi les professeurs (d'autres sont en attente de résultats de tests).

Nous rappelons que ces chiffres étaient bien supérieurs au cours de la semaine du 15 mars, et que nous avons décidé d'exercer notre droit de retrait et demandé l'intervention de la part de l'ARS : fermeture préventive, dépistage des élèves et des personnels, désinfection des locaux et distribution de masques FFP2.

Suite au refus de l'ARS de fermer l'établissement, nous avons estimé que les protocoles en vigueur ne permettaient pas la protection des élèves, des agents, ni de leurs familles et avons pris la décision de nous isoler afin d'endiguer la vague de contamination au lycée. Si les chiffres constatés aujourd'hui sont inférieurs à ceux de la semaine du 15 mars, nous ne pouvons remercier ni le Rectorat, ni l'ARS, ni le gouvernement, mais bien les personnels et les familles qui ont pris sur eux d'agir dans l'intérêt collectif. La flambée des cas dans les établissements alentours (l'école Marie Curie à Sevrans, le lycée Delacroix à Drancy, le collège Debussy à Aulnay entre autres), et dans le 93 en général, nous permet d'imaginer ce qu'il en aurait été sans cette opération « Lycée fantôme ».

Depuis cette date, aucune de ces demandes n'a été satisfaite. La Région avait proposé le 19 mars l'envoi d'un bus sanitaire pour mettre à disposition du lycée 200 tests salivaires à la date du 26. Cependant, Madame la Provisoire s'est vue signifier par sa hiérarchie que **ce dépistage n'aurait finalement pas lieu**. L'unique proposition qui nous ait été faite (aussi insuffisante qu'elle ait été) vient d'être balayée...

Face au mépris d'une Institution qui refuse de prendre ses responsabilités et qui persiste à nous mettre en danger – personnels, élèves et familles – une assemblée générale s'est réunie de nouveau ce lundi 29 mars et a décidé de reconduire le droit de retrait. Nos revendications restent les mêmes :

- Fermeture préventive de l'établissement pour casser les chaînes de contaminations,
- Désinfection des locaux,
- Campagne de dépistage massif,
- Distribution de masques FFP2,
- Protocole sanitaire renforcé prenant en compte le brassage des élèves dans les groupes de spécialités et de langues (le groupe-classe n'existant plus depuis la réforme du lycée de Monsieur Blanquer).

Nous attendons des actes nous permettant d'assurer nos fonctions en toute sécurité, pour nous et pour nos élèves, car nous avons à cœur qu'ils et elles puissent poursuivre leur scolarité et leurs apprentissages dans les meilleures conditions.